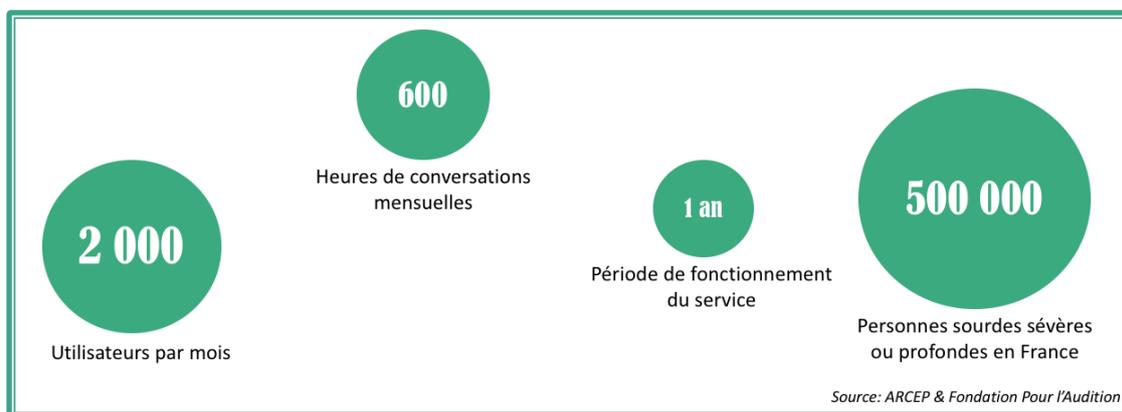


**A L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DU LANCEMENT OPERATIONNEL  
DU RELAIS TELEPHONIQUE,  
LA FONDATION POUR L'AUDITION REUNIT LES PRINCIPAUX ACTEURS  
POUR L'ANNONCE DE L'OUVERTURE DU SERVICE *FIL SANTE JEUNES*  
AUX JEUNES SOURDS OU MALENTENDANTS !**



**Le relais téléphonique : un 1<sup>er</sup> bilan et une photographie des besoins pour aller plus loin**

1 an après le lancement du relais téléphonique (8 octobre 2018), service créé par la loi pour une République numérique qui, par le biais d'un professionnel, permet aux personnes sourdes ou malentendantes de passer et de recevoir des appels en toute autonomie (actuellement 1h/mois, puis 3 h en 2021), la **Fondation Pour l'Audition** a souhaité en réunir les principaux acteurs. Les associations d'utilisateurs, les opérateurs de téléphonie mobile, les services publics et les entreprises devant rendre accessible leur service client, les organismes de formations, seront donc présents afin de dresser un 1<sup>er</sup> bilan, et d'anticiper sur les besoins pour parvenir à une utilisation massive par ces publics souvent isolés du fait de leur handicap.



**Service de presse Fondation pour l'Audition : BPFConseil**

Béatrice Parrinello-Froment et Justine Germond

06 63 16 06 - 06 30 19 79 77

[beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com) - [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com)

Aujourd'hui, ce dispositif d'accessibilité doit être disponible :

- En langue des signes française
- En langue française parlée complétée
- En transcription écrite simultanée
- Dans un mode de communication adapté aux personnes aphasiques (pictogrammes, ...)
- Et doit être accessible aux utilisateurs sourdaveugles

## **Une urgence métier : le besoin de professionnels formés à la communication avec les personnes sourdes**

Le point stratégique pour permettre le bon fonctionnement de ce service est la formation de professionnels aptes à rendre accessibles les échanges dans les différents modes et canaux de communication mobilisés par les personnes sourdes ou malentendantes. C'est le message principal que souhaite faire passer la Fondation pour l'Audition lors de l'événement anniversaire organisé le lundi 7 octobre prochain. Vocation ou validation des acquis par l'expérience personnelle ? Plus les professionnels formés à exercer ces métiers seront nombreux, plus le relais téléphonique pourra s'étendre et permettre aux personnes sourdes ou malentendantes d'utiliser pleinement leur forfait téléphonique. Au-delà de la capacité à téléphoner, ce projet vise l'autonomie la plus grande des personnes sourdes ou malentendantes, en réfléchissant sans cesse à de nouveaux outils facilitant leur accès aux échanges et à l'information au quotidien.

Les interprètes LSF diplômés sont titulaires d'un Master 2 et les codeurs en LPC d'une licence professionnelle. Les échanges devront permettre de chiffrer les besoins en nouveaux professionnels formés pour éviter la pénurie redoutée par les acteurs économiques.

Plus largement, il s'agira de débattre des perspectives de développement des métiers de la communication accessible et des solutions automatiques, autour de la thématique « Intelligence humaine/intelligence artificielle : quelles solutions développer pour renforcer l'autonomie des personnes sourdes ou malentendantes ? »

**Service de presse Fondation pour l'Audition : BPFConseil**

Béatrice Parrinello-Froment et Justine Germond

06 63 72 16 06 - 06 30 19 79 77

[beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com) - [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com)

## Annnonce du lancement du service **FIL SANTE JEUNES** aux jeunes sourds et malentendants !

Les jeunes sourds ou malentendants sont plus enclins que les autres à développer des signes de détresse psychologique (dépression, sentiment d'exclusion, ...). L'Association Unanimes et ses partenaires, dont La **Fondation Pour l'Audition**, ont œuvré pour rendre accessible le **Fil Santé Jeunes** aux adolescents et jeunes adultes eux-mêmes sourds ou malentendants, à partir du 7 octobre prochain. Ce dispositif fera l'objet d'une démonstration.

### Vous souhaitez assister à la conférence ?

**RDV lundi 7 octobre 2019 – de 13h30 à 19h** (stands et démonstrations, tables rondes, découvertes sur les services du relais téléphoniques, formations et solutions d'avenir de la communication accessible...)

**Au Quartier Général, 71 rue de la Fontaine au Roi, Paris 11<sup>ème</sup>**

L'événement sera accessible avec transcription simultanée, LSF, LfPC et boucle magnétique.

<https://www.fondationpourlaudition.org/fr>

**A propos de : LA FONDATION POUR L'AUDITION**, créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller, est reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

**Service de presse Fondation pour l'Audition : BPFConseil**

Béatrice Parrinello-Froment et Justine Germond

06 63 72 16 06 - 06 30 19 79 77

[beatriceparrinello@bpfconseil.com](mailto:beatriceparrinello@bpfconseil.com) - [justine@bpfconseil.com](mailto:justine@bpfconseil.com)